

Source : IGN - SCAN 100®, BD ALTI®, BD CARTHAGE® | Réalisation : AEPE-Gingko, 2019



Le relief et l'hydrographie à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Carte 5 : Le relief et l'hydrographie à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

IV.3.1.2. À L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

À une échelle plus fine, on retrouve dans l'environnement proche de la Zone d'Implantation Potentielle le relief légèrement chahuté de la géomorphologie des unités paysagères de bocage. La ZIP se situe en situation topographique intermédiaire à une altitude moyenne d'environ 135 m (cf. Figure 8, ci-dessous). Le bloc diagramme et la coupe topographique CC', ci-après, représentent l'organisation du relief et du réseau hydrographique de l'aire d'étude rapprochée.

On y observe les vallonnements peu marqués mais néanmoins nombreux générés par le réseau hydrographique dense de ruisseaux multidirectionnels. Le Thouet est le cours d'eau principal de l'aire d'étude rapprochée ; ses méandres circulent selon un axe nord/sud à 2,5 km au plus proche de la ZIP, à l'est de l'aire d'étude immédiate.

La vallée du Thouet représente la seule ligne de force clairement identifiable relative au relief (cf.

Figure 7, ci-contre).

De nombreux affluents du Thouet alimentent l'aire d'étude rapprochée, notamment la Cendronne au nord-est de la ZIP et le Cébron au sud-est. La Taconnière et la Raconière l'y rejoignent au niveau du lac du Cébron, principal point d'eau de l'aire d'étude rapprochée situé au sud-est de la ZIP.

Ces variations de topographie peu abruptes mais toujours changeantes au gré de la traversée du territoire impliquent quelques points de vue hauts depuis lesquels des vues lointaines s'ouvrent, succédées par des vues en point bas beaucoup plus fermées.

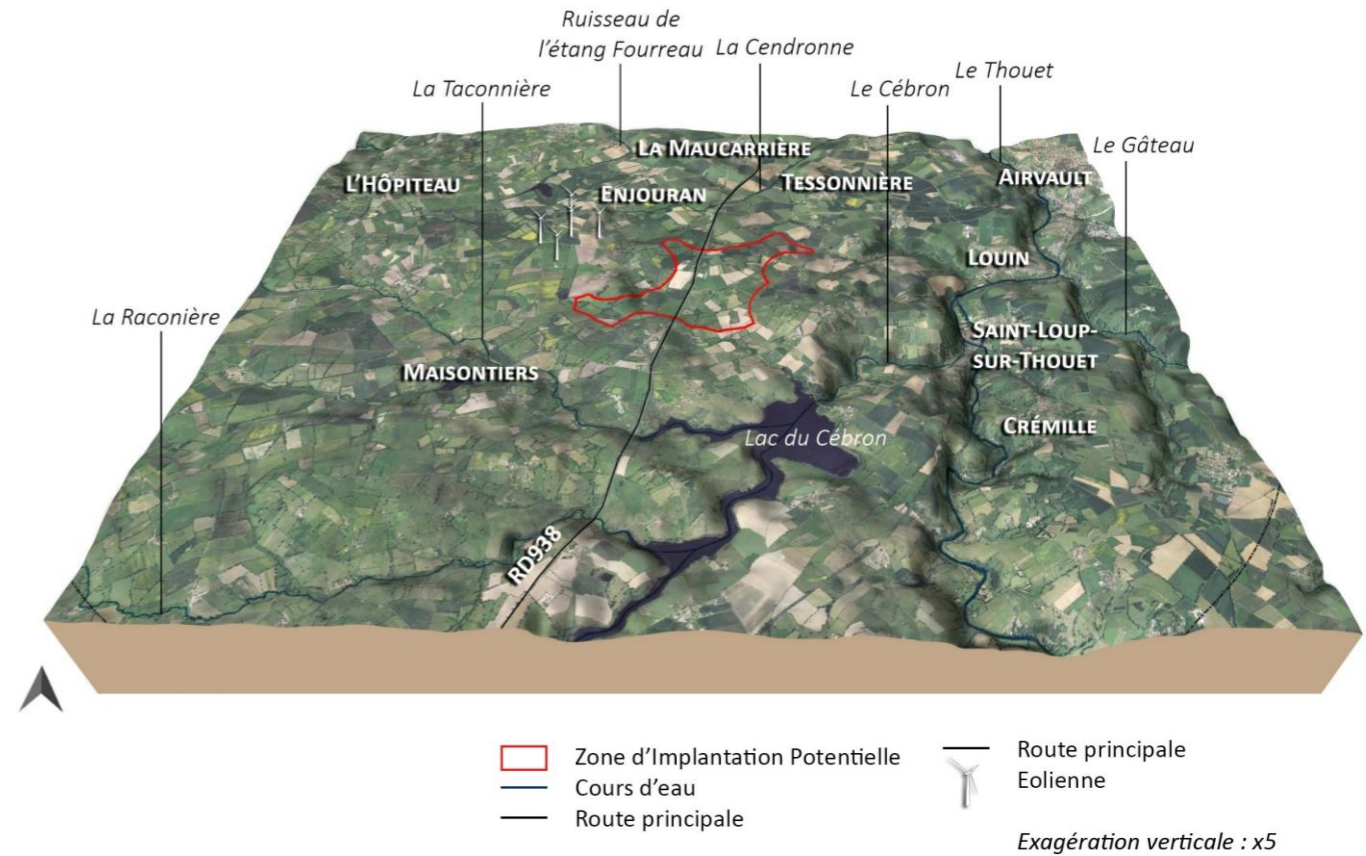


Figure 7 : Bloc diagramme à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée (exagération verticale x5)



Photo 23 : Le plateau accueillant la ZIP s'étend devant le parc éolien de Maisontiers-Tessonnière

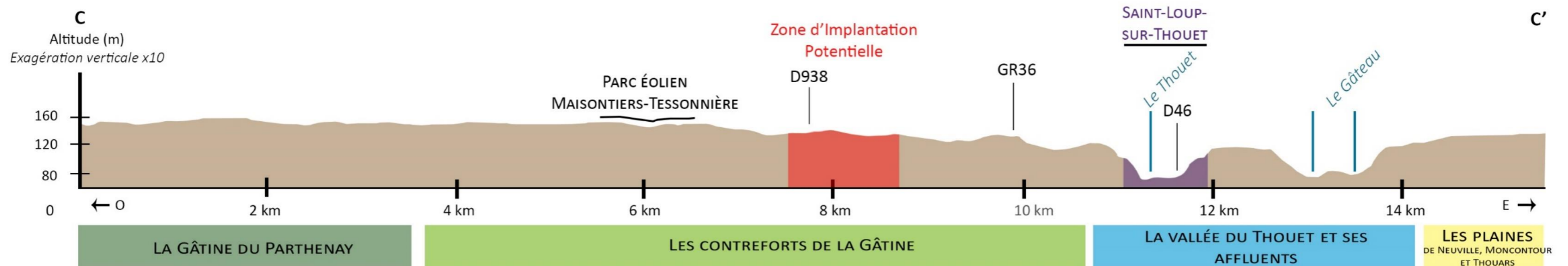
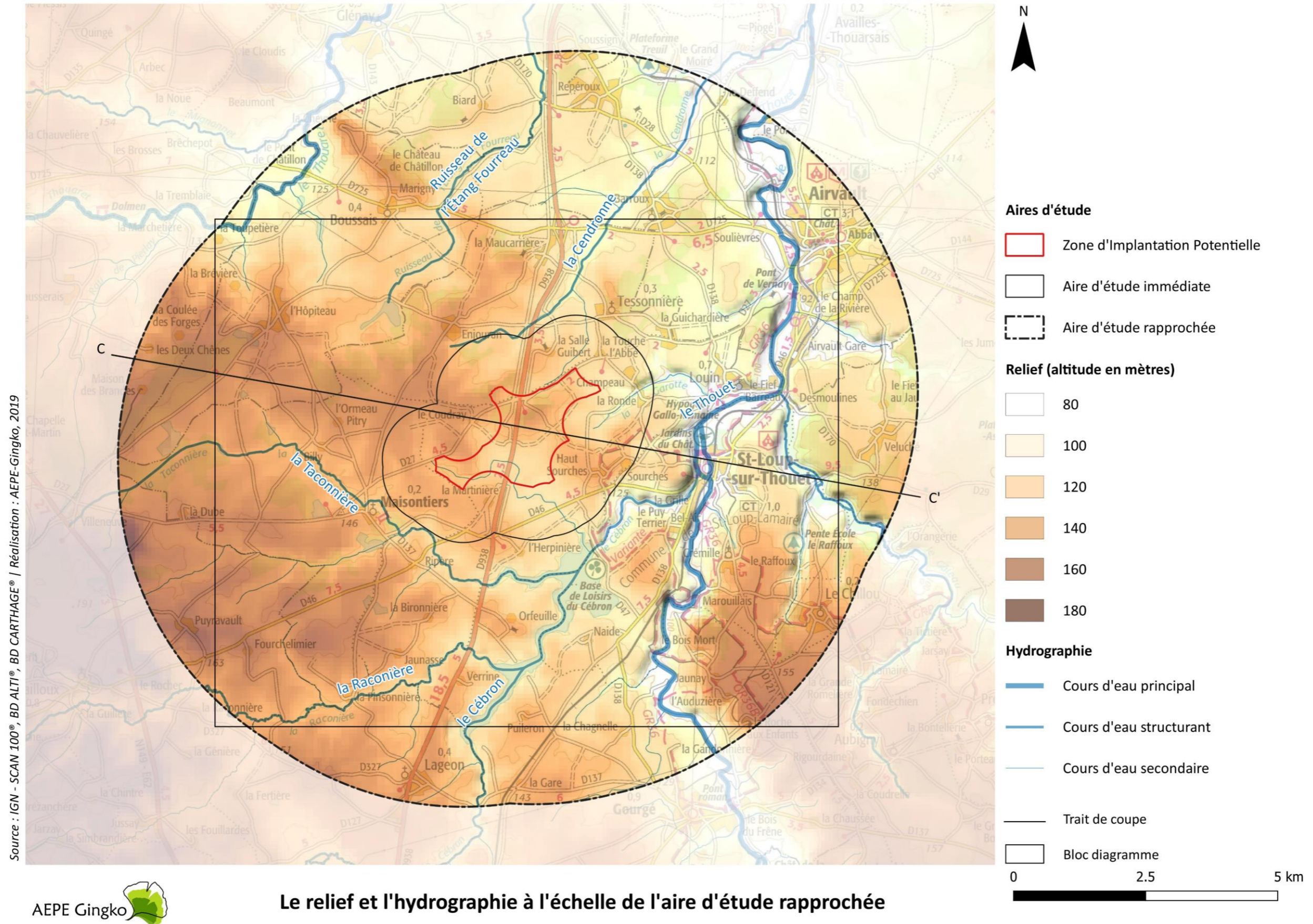


Figure 8 : Coupe topographique CC' selon un axe ouest/est, à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée (exagération verticale x10)



Source : IGN - SCAN 100®, BD ALTI®, BD CARTHAGE® | Réalisation : AEPE-Gingko, 2019



Le relief et l'hydrographie à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

Carte 6 : Le relief et l'hydrographie à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, localisation du bloc diagramme et de la coupe topographique

IV.3.2. L'OCCUPATION DU SOL ET LA VEGETATION

L'occupation du sol contribue fortement à l'organisation des paysages et à la perception de ces derniers. En effet, la végétation arborée forme des masses opaques (boisements) ou des lignes directrices (haies bocagères) dans le paysage ; les espaces agricoles sont marqués par l'évolution des cultures, pouvant créer une dynamique dans le paysage au fil des saisons (la perception des paysages environnants ne sera par exemple pas la même si le sol est nu ou si les maïs sont hauts et bloquent les vues) ; etc.

La base de données géographiques CORINE Land Cover est produite dans le cadre du programme européen de coordination de l'information sur l'environnement CORINE. Elle apporte une information sur l'occupation du sol, en distinguant 3 niveaux, avec respectivement 5, 15 et 44 postes (catégories d'occupation du sol). La taille minimale pour une unité est de 25 hectares : certains petits boisements, ou bourgs de surface réduite, ne sont par exemple pas pris en compte, ni les haies bocagères, relativement nombreuses sur le territoire étudié.

Comme l'illustrent la carte page suivante et le diagramme ci-après, la majorité du territoire d'étude est constituée de terres dédiées à l'agriculture, qui est dominée par la polyculture et l'élevage (maïs, grain fourrage, céréales ; élevage bovin). L'aire d'étude éloignée est donc assez peu urbanisée et possède un caractère paysager à dominante rurale, ponctué par les bourgs et hameaux dispersés du bocage ou les bourgs groupés de la plaine. On distingue 3 zones urbaines d'importance : Bressuire, à l'ouest de la Zone d'Implantation Potentielle, Thouars, au nord de la ZIP et Parthenay au sud de la ZIP.

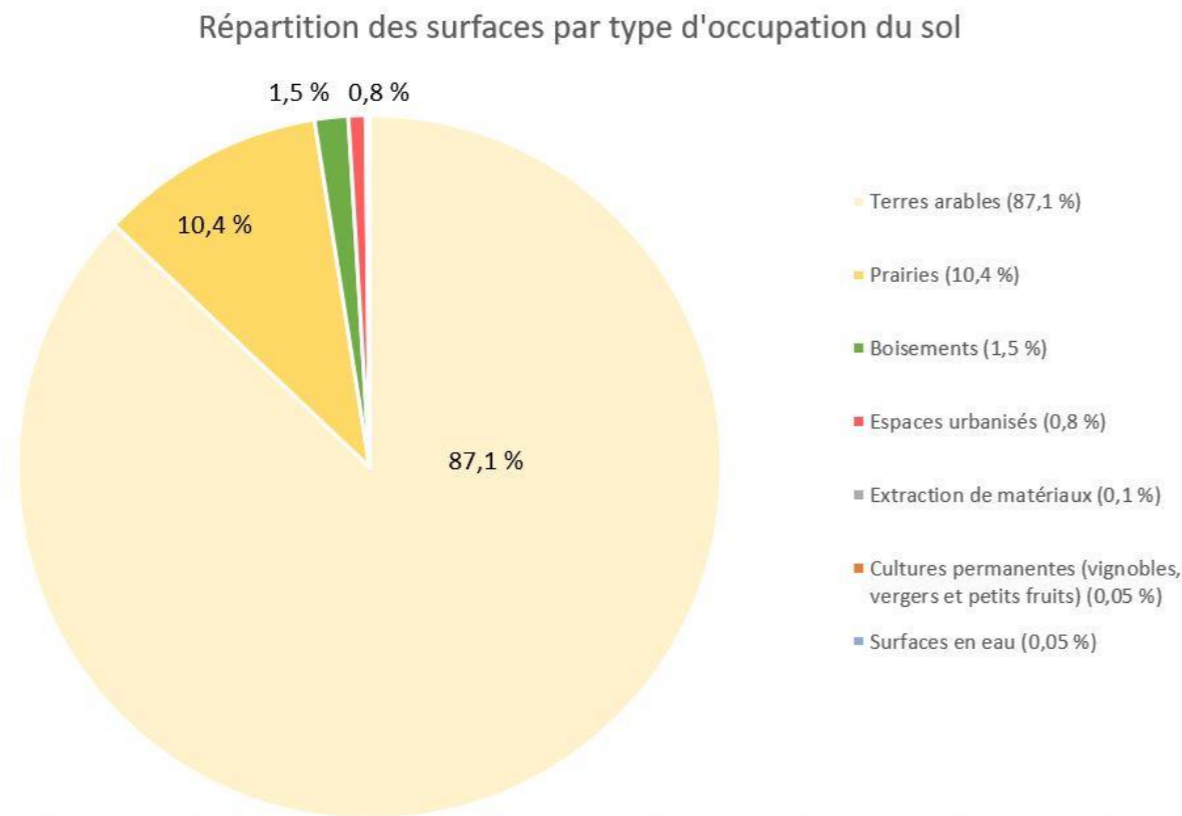


Figure 9 : Répartition de l'occupation du sol en termes de surfaces, à l'échelle de l'aire d'étude éloignée (Source : Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2012)

La majeure partie du territoire d'étude, à l'ouest de la vallée du Thouet, est couverte d'un maillage bocager plus ou moins dense selon les secteurs, qui se déploie sur le relief vallonné. Les sols à faible valeur agronomiques favorisent le maintien d'un bocage à maille serrée et des surfaces en herbe. Les prairies permanentes et temporaires sont majoritaires, en petites parcelles enserrées dans un réseau de haies. Dans certains secteurs les parcelles sont plus étendues mais toujours comprises dans un contexte bocager touffu. La forte densité végétale restreint généralement fortement le champ de vision, notamment depuis les axes de communication.



Photo 24 : Les prairies pâturées témoignent de l'activité d'élevage bovin sur le territoire



Photo 25 : Dans les paysages de bocage dense, la trame végétale arborée est resserrée et les vues limitées ou cadrées par les haies

Par contraste avec les paysages d'herbe et de haies à l'ouest, la partie du territoire d'étude à l'est de la vallée du Thouet et au sud de Thouars se distingue par la faible présence d'arbres dans l'espace agricole. Les parcelles sont très vastes et généralement exploitées en grande culture, avec très peu d'espaces pastoraux. De nombreux boisements de surface moyenne sont néanmoins disséminés sur la plaine. Ils constituent régulièrement des arrière-plans boisés aux vues dégagées ou des masques visuels lorsque l'observateur se situe à proximité. Certains axes routiers sont accompagnés d'arbres d'alignement, qui forment alors un motif très régulier et géométrique dans le paysage de la plaine. Les bourgs groupés de ce secteur sont également souvent entourés d'une ceinture arborée ou de prairies.



Photo 26 : La plaine agricole à l'est du Thouet présente peu d'obstacles visuels – un arrière-plan arboré souligne l'horizon

Les structures arborées représentent un élément structurant de l'organisation du paysage et du fonctionnement visuel de ce dernier. Présentes sous des typologies très variées au sein de l'espace agricole mais aussi villageois, les figures arborées sont essentielles dans la lecture du paysage : arbres isolés, haie à strate arborée ponctuelle, haies ouvertes, haies multi strates, boisements isolés, etc. participent à la structuration du paysage rural. L'importance de la trame bocagère dans la composition des paysages est illustrée par la carte ci-après, représentant la végétation à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée. On observe une trame bocagère particulièrement dense au sein de la Zone d'Implantation Potentielle.



Photo 27 - La diversité des figures arborées de l'espace rural

Aucune forêt de surface importante n'est présente à l'échelle de l'aire d'étude éloignée. En revanche, de nombreux boisements de superficie moyenne sont présents partout sur le territoire, dans le bocage mais aussi dans la plaine. Ils sont parfois attenants à un parc de château, ou couvrent une éminence topographique ; les lisières sont souvent découpées, ce qui multiplie les arrière-plans forestiers. Depuis l'intérieur de ces petits massifs, toute perception visuelle se limite aux environs forestiers immédiats, sans vues sur l'extérieur.



Photo 28 : Les boisements soulignent les horizons proches

La végétation arborée se fait également plus dense dans les reliefs creux des vallons, sous forme d'enfrichement, de bocage entourant les prairies rivulaires et de ripisylve. Les coteaux aux pentes abruptes sont généralement couverts de zones boisées qui renforcent leur fonction d'obstacles visuels. Les hameaux, fermes et écarts agricoles sont également généralement accompagnés d'une ceinture arborée dense qui les dissimule au regard.



Photo 29 : Les ripisylves denses permettent peu de percées visuelles sur les cours d'eau (ici, le Thouet)